

CQP Moniteur de roller

RNCP37517 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	335, 411
Formacode(s)	15401, 15436
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3328 — Sport
Date d'enregistrement	24/04/2023
Date d'échéance	24/04/2026

Certificateur(s)

ORGANISME CERTIFICATEUR DE LA BRANCHE DU SPORT OC SPORT · SIRET : 89111513100015
CPNEF Sport

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
FEDERATION FRANCAISE DE ROLLER ET SKATEBOARD	37846786400039	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le renouvellement du CQP Moniteur de roller correspond à un contexte caractérisé notamment par

1. Un besoin d'encadrement professionnel des activités du roller,
2. Des profils d'emploi se caractérisant par des compétences d'animation roller et d'entraînement d'une discipline roller.
3. Un besoin d'attractivité de la filière de formation fédérale pour encourager la professionnalisation.

Par ses compétences, le professionnel diplômé de ce CQP contribue à diversifier l'offre de pratique, attirer de nouveaux publics, proposer de nouvelles prestations (scolaire, périscolaire, centre de loisirs, entreprise, offre individuelle) au travers des animations dont les clubs ont besoin.

ACTIVITÉS VISÉES

Conception d'un projet de cycle d'initiation et d'un cycle d'entraînement structurés, adaptés aux exigences d'une discipline du roller.

Vérification et garantie de la sécurité des patineurs pendant la pratique d'une discipline du roller selon ses spécificités.

Transmission des fondamentaux d'une discipline du roller sur un plan réglementaire, technique et pédagogique.

Mise en œuvre de séances dans une discipline du roller selon ses spécificités.

Bilan de la séance dans une discipline du roller.

Préparation et participation à la conception d'un projet de développement du roller au sein d'une structure.

Mise en œuvre d'un projet de développement du roller au sein d'une structure.

Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.

Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.

Communication avec les différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les attentes et les motivations des patineurs pour concevoir un cycle de séances d'initiation et d'entraînement d'une discipline du roller en s'appuyant sur des outils adaptés.

Repérer le niveau de pratique, les capacités et limites des patineurs pour concevoir un cycle de séances d'initiation et d'entraînement d'une discipline du roller en utilisant un ou plusieurs outils d'évaluation avec une attention particulière pour les patineurs en situation(s) de handicap.

Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation du cycle de séances d'initiation et d'entraînement d'une discipline du roller en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure.

Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs appropriés relatifs au cycle de séances d'initiation et d'entraînement d'une discipline du roller.

Concevoir un cycle de séances d'initiation et d'entraînement dans une discipline du roller en utilisant une progression pédagogique et en veillant aux spécificités techniques et sécuritaires grâce aux informations collectées lors du repérage.

Organiser des situations pédagogiques d'initiation et d'entraînement de roller, dans le temps et dans l'espace en les adaptant aux spécificités d'une discipline du roller, aux attentes et aux difficultés des patineurs, avec une attention particulière pour les patineurs en situation d'handicap.

Vérifier l'état et le bon usage des équipements de protection individuel, des patins à roulettes et de l'espace de pratique conformément aux réglementations en vigueur afin d'en garantir un usage sécurisé.

Expliciter les consignes de sécurité à respecter au cours de la séance de roller, en s'assurant de leur bonne compréhension.

Préserver l'intégrité physique et psychologique des patineurs en les accompagnant tout au long de la séance avec une attention particulière pour les patineurs en situation d'handicap.

Transmettre les règles techniques, d'arbitrage et/ou de jugement d'une discipline du roller aux patineurs en vue de les initier à la pratique compétitive.

Transmettre les fondamentaux techniques et tactiques d'une discipline du roller en donnant des consignes et des corrections appropriées pour faire progresser les patineurs.

Proposer des situations d'apprentissage adaptées à une discipline du roller permettant aux patineurs d'accéder au premier niveau de compétition.

Mettre en œuvre une séance dans une discipline du roller en adaptant les situations pédagogiques aux niveaux des patineurs, de l'espace et du matériel.

Créer des conditions favorables à la progression des patineurs en utilisant des retours d'information techniques pertinents.

Favoriser un temps de pratique adapté aux patineurs suivant leur motivation et leurs attentes au cours de la séance de roller.

Communiquer avec les patineurs tout au long d'une séance de roller en veillant à adopter une attitude active, positive, bienveillante et d'un placement adapté avec une attention particulière pour les patineurs en situation d'handicap.

Analyser le déroulement de la séance de roller en tenant compte des objectifs fixés.

Formuler des modifications ou des ajustements des séances de roller à venir en tenant compte des objectifs poursuivis et des constats réalisés.

Évaluer l'intérêt de l'activité roller proposée pour les patineurs en appréciant leur niveau de satisfaction et l'impact sur leur progression technique.

Mesurer l'attractivité de la structure en s'appuyant sur des outils d'évaluation en vue de contribuer à la conceptualisation du projet de développement pour recruter et/ou fidéliser ses patineurs.

Participer à la conception d'un projet de développement de la structure en élaborant le déploiement et l'organisation humaine, matérielle, logistique et budgétaire d'une action de recrutement et/ou de fidélisation des patineurs.

Promouvoir le projet de développement en communiquant sur les actions de recrutement et/ou de fidélisation des patineurs.

Participer à la mise en œuvre du projet en apportant sa technicité et ses expériences pour répondre aux objectifs du projet de la structure de roller.

Élaborer un bilan du projet de développement du roller au sein de la structure en évaluant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés afin de l'adapter ou de le reconduire.

Informers les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie en veillant au respect des

consignes en vigueur.

Promouvoir oralement les activités proposées et les événements organisés par la structure en s'attachant à rechercher l'implication des publics accueillis (participants, famille, entourage, ...).

Communiquer avec les publics accueillis en utilisant les outils digitaux et en veillant à véhiculer une image positive de la structure.

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif en veillant à en s'assurant de la disponibilité de l'ensemble des ressources nécessaires.

Vérifier l'état et la disponibilité du matériel en tenant compte des règles de sécurité en vigueur.

Identifier la réglementation ayant un impact sur l'organisation de ses activités en tenant compte des caractéristiques des séances prévues.

Communiquer avec les autres intervenants en veillant au bon déroulement des activités et à l'anticipation des difficultés.

Communiquer sur ses activités en veillant au respect des consignes en vigueur.

Alerter sur les situations à risque en tenant compte des procédures en vigueur.

Blocs de compétences

RNCP37517BC01 — Préparation et conduite d'un cycle d'initiation et d'entraînement dans une discipline du Roller

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les attentes et les motivations des patineurs pour concevoir un cycle de séances d'initiation et d'entraînement d'une discipline du roller en s'appuyant sur des outils adaptés.

Repérer le niveau de pratique, les capacités et limites des patineurs pour concevoir un cycle de séances d'initiation et d'entraînement d'une discipline du roller en utilisant un ou plusieurs outils d'évaluation avec une attention particulière pour les patineurs en situation(s) de handicap.

Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation du cycle de séances d'initiation et d'entraînement d'une discipline du roller en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure.

Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs appropriés relatifs au cycle de séances d'initiation et d'entraînement d'une discipline du roller.

Concevoir un cycle de séances d'initiation et d'entraînement dans une discipline du roller en utilisant une progression pédagogique et en veillant aux spécificités techniques et sécuritaires grâce aux informations collectées lors du repérage.

Organiser des situations pédagogiques d'initiation et d'entraînement de roller, dans le temps et dans l'espace en les adaptant aux spécificités d'une discipline du roller, aux attentes et aux difficultés des patineurs, avec une attention particulière pour les patineurs en situation d'handicap.

Vérifier l'état et le bon usage des équipements de protection individuel, des patins à roulettes et de l'espace de pratique conformément aux réglementations en vigueur afin d'en garantir un usage sécurisé.

Expliciter les consignes de sécurité à respecter au cours de la séance de roller, en s'assurant de leur bonne compréhension.

Préserver l'intégrité physique et psychologique des patineurs en les accompagnant tout au long de la séance avec une attention particulière pour les patineurs en situation d'handicap.

Transmettre les règles techniques, d'arbitrage et/ou de jugement d'une discipline du roller aux patineurs en vue de les initier à la pratique compétitive.

Transmettre les fondamentaux techniques et tactiques d'une discipline du roller en donnant des consignes et des corrections appropriées pour faire progresser les patineurs.

Proposer des situations d'apprentissage adaptées à une discipline du roller permettant aux patineurs d'accéder au premier niveau de compétition.

Mettre en œuvre une séance dans une discipline du roller en adaptant les situations pédagogiques aux niveaux des patineurs, de l'espace et du matériel.

Créer des conditions favorables à la progression des patineurs en utilisant des retours d'information techniques pertinents.

Favoriser un temps de pratique adapté aux patineurs suivant leur motivation et leurs attentes au cours de la séance de roller.

Communiquer avec les patineurs tout au long d'une séance de roller en veillant à adopter une attitude active, positive,

bienvueillante et d'un placement adapté avec une attention particulière pour les patineurs en situation d'handicap.
Analyser le déroulement de la séance de roller en tenant compte des objectifs fixés.
Formuler des modifications ou des ajustements des séances de roller à venir en tenant compte des objectifs poursuivis et des constats réalisés.
Évaluer l'intérêt de l'activité roller proposée pour les patineurs en appréciant leur niveau de satisfaction et l'impact sur leur progression technique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Compte rendu de cycle d'initiation et de cycle d'entraînement.
Mise en situation professionnelle.
Entretien avec le jury.

RNCP37517BC02 — Développement de la pratique du roller au sein d'une structure

LISTE DE COMPÉTENCES

Mesurer l'attractivité de la structure en s'appuyant sur des outils d'évaluation en vue de contribuer à la conceptualisation du projet de développement pour recruter et/ou fidéliser ses patineurs.
Participer à la conception d'un projet de développement de la structure en élaborant le déploiement et l'organisation humaine, matérielle, logistique et budgétaire d'une action de recrutement et/ou de fidélisation des patineurs.
Promouvoir le projet de développement en communiquant sur les actions de recrutement et/ou de fidélisation des patineurs.
Participer à la mise en œuvre du projet en apportant sa technicité et ses expériences pour répondre aux objectifs du projet de la structure de roller.
Élaborer un bilan du projet de développement du roller au sein de la structure en évaluant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés afin de l'adapter ou de le reconduire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Oral professionnel.

RNCP37517BC03 — Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

LISTE DE COMPÉTENCES

Informar les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie en veillant au respect des consignes en vigueur.
Promouvoir oralement les activités proposées et les événements organisés par la structure en s'attachant à rechercher l'implication des publics accueillis (participants, famille, entourage, ...).
Communiquer avec les publics accueillis en utilisant les outils digitaux et en veillant à véhiculer une image positive de la structure.
Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif en veillant à en s'assurant de la disponibilité de l'ensemble des ressources nécessaires.
Vérifier l'état et la disponibilité du matériel en tenant compte des règles de sécurité en vigueur.
Identifier la réglementation ayant un impact sur l'organisation de ses activités en tenant compte des caractéristiques des séances prévues.
Communiquer avec les autres intervenants en veillant au bon déroulement des activités et à l'anticipation des difficultés.
Communiquer sur ses activités en veillant au respect des consignes en vigueur.
Alerter sur les situations à risque en tenant compte des procédures en vigueur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Élaboration d'un écrit.
Entretien oral avec les évaluateurs.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CQP Moniteur de roller exerce principalement une activité rémunérée au sein d'associations, de collectivités ou de structures du secteur marchand.
Le Moniteur de roller peut encadrer des séances dans les disciplines Street, Rampe, Park et Bowl.

Il exerce son activité dans des espaces dédiés publics ou privés autorisés, notamment : gymnase, plateau sportif, skatepark, pump-track, bowl, voie verte, milieu urbain dédié, cours/espaces des établissements scolaires ou de centre de loisirs / de vacances.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du CQP Moniteur de roller exerce son activité de manière autonome dans le domaine d'activité du roller. Sa responsabilité s'exerce au regard des publics dont il a la charge et des matériels et des locaux nécessaires à l'activité

Le titulaire du CQP Moniteur de roller est susceptible d'encadrer tout public, dans la limite de 20 pratiquants sur une même séance et un même lieu.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Conformément aux exigences du Code du Sport (Art. L.212-1 et R.212-1) en matière d'encadrement rémunéré des activités physiques ou sportives, le CQP Moniteur de roller atteste que son titulaire :

- 1° est capable de mobiliser les connaissances techniques et pédagogiques propres à l'activité Roller et de maîtriser les techniques de sa pratique dans des conditions assurant la sécurité des pratiquants et des tiers ;
- 2° maîtrise les comportements à observer et les gestes à exécuter en cas d'incident ou d'accident.

Les compétences certifiées par le certificat de qualification professionnelle « Moniteur de roller » visant à garantir la sécurité des pratiquants et des tiers conformément aux obligations en matière de garanties de sécurité prévues par les articles L.212-1 et R.212-1 du Code du Sport, sont issues des blocs de compétences 1 et 2.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat au CQP Moniteur de roller doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. Le délégataire est garant de la vérification de ces exigences. Les prérequis sont les suivants :

- Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat
- Le candidat doit présenter l'une des pièces suivantes en cours de validité (original ou photocopie lisible recto/verso) :
- Carte nationale d'identité française ou étrangère
 - Passeport français ou étranger
 - Permis de conduire français sécurisé délivré depuis le 16 septembre 2013 suivant le décret du 09 novembre 2011.
 - Carte de combattant délivrée par les autorités françaises
 - Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises
 - Carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, conformément à la

réglementation des étrangers, ces titres doivent être à jour concernant l'adresse déclarée.

- Être âgé de 18 ans minimum à la date d'inscription
- Présenter le niveau technique minimum nécessaire pour suivre la formation lors de l'épreuve pratique. L'épreuve consiste à réaliser un parcours comportant 13 éléments techniques. Le test est validé si un minimum de 10 éléments techniques sont évalués comme « acquis » sur les 13. Les sportifs ayant participé à des compétitions nationales ou étant inscrits sur les listes d'athlètes de haut niveau, peuvent fournir une attestation permettant de justifier leur niveau de pratique.
- Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Les jurys pléniers sont constitués conformément à la composition prévue dans l'accord national professionnel du 06 mars 2003.

La CPNEF Sport nomment les représentants des salariés et des employeurs d'organisation représentatives dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers du CQP Moniteur de roller.

Les jurys pléniers sont composés de quatre à huit personnes ainsi réparties :

- Un ou deux représentant(s) de la CPNEF Sport du collège des salariés,
- Un ou deux représentant(s) de la CPNEF Sport du collège des employeurs,
- Un représentant pédagogique de la formation et si nécessaire un représentant supplémentaire,
- Un représentant du/des délégataire(s) et si nécessaire un représentant supplémentaire,

Le jury plénier ne peut se dérouler que si le quorum de 75% des membres du jury est atteint.

Base légale

Date de décision	24/04/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/04/2026
Date de dernière délivrance possible	24/04/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	71	8	100 %	—
2020	64	4	100 %	—
2019	53	15	100 %	96 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP29518

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37996

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37517/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	22
Parcours menés à terme	22
Taux d'achèvement	100 %
Période	09/2023 – 05/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	22
Montant total engagé	27 746 €
Coût moyen par dossier	1 261 €
Durée moyenne	191 h
Période	09/2023 – 04/2024
France compétences	75 %
Reste à charge titulaire	25 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.